

**COMMUNE DE SEPMEs**

*Place de l'Église*

37800

Tél. : 02 47 65 44 66  
Fax : 02 47 65 59 14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**N° 2023-06-04**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMEs se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire

M.BASECQ Samuel, M. DAGUET Alain, Adjoint ; Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée,

M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, M.DENIS Jason, M.LABARRE Thomas, M.RAGUIN Charles, Mme REZEAU Cindy, Mme VERNAT Virginie

Arrivée de Jason DENIS à 20h56

Arrivée de Gaby BARILLET à 21h14

Absent : M.CHOLLET Yohan

Nombre de membres en exercice : ... 12  
Nombre de présents : ..... 11  
Nombre de votants : ..... 11  
Date de convocation : 28 juin 2023

Mme CATHELIN a été désignée comme secrétaire de séance.



**OBJET : RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX**

Arrivée de Gaby BARILLET à 21h14

Considérant le regroupement des régies « gîte, salles communales, photocopies- télécopies et cartes postales, camping, et garderie » au 1er juillet 2022 ;  
Considérant le nouveau calendrier établi par Gîte de France pour l'année 2024 à compter du 6 janvier 2024.

Madame le Maire propose de fixer les tarifs communaux de l'ensemble des services à compter du 6 janvier 2024.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**FIXE** les tarifs suivants à compter du 6 janvier 2024

**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention option tranquillité avec gîte de France jointe en annexe et l'avenant annuel en vigueur qui fixe la commission retenue par Gîte de France à 18%.

**ACCEPTE** de modifier le règlement du gîte tel qui sera joint à la présente délibération.

**DECIDE** que pour les contrats gîte et salles polyvalentes 2024 signés avant le 1er juillet 2023, les tarifs 2023 seront appliqués

**FIXE** les tarifs garderie, camping-car, photocopies et cartes postales, bibliothèque et cimetière comme suit à compter de ce jour.

## GITE RELAIS DES JONQUILLES

<i>Saison</i>	<b>Tarif semaine</b>	<b>Tarif Week-end</b>
	Caution 500€ restituée dans les 48h	Caution 300€ restituée dans les 48h
<i>SAISON JAUNE</i>	580 €	535 €
<i>SAISON MAUVE</i>	580 €	535 €
<i>SAISON ROSE</i>	800 €	535 €
<i>SAISON VERTE</i>	683 €	535 €
<i>SAISON ROUGE</i>	929 €	696 €
<i>SAISON BORDEAUX</i>	1 052 €	696 €
<i>SAISON ORANGE</i>	800 €	535 €
<i>SAISON VIOLETTE</i>	1052 €	535 €

Pour les courts séjours gîte complet autres que les week-ends, (arrivées du lundi au dimanche hors juillet/août) les tarifs sont les suivants :

2 nuits	80 % du tarif semaine
3 nuits	95% du tarif semaine
4 nuits	100 % du tarif semaine
5 nuits	100 % du tarif semaine
6 nuits	100 % du tarif semaine

- 20 € la nuitée par personne. Caution : 200€ restituée dans les 48h
- 246 € la nuitée gîte complet. Caution : 200€ restituée dans les 48h
- Forfait ménage : 86€
- Location linge par lit par lit
- (Drap housse, Drap plat ou housse de couette, et taie d'oreiller) : 7€
- Location linge de toilette par personne : (serviette et drap de bain) : 6€
- Location Vélos électriques : Forfait journée 15€

## SALLES POLYVALENTES

### TARIFS "HABITANTS DANS LA COMMUNE"

<b>GRANDE SALLE</b>	<b>H.T.</b>	<b>T.V.A.</b>	<b>T.T.C.</b>
<b>1 jour</b>	208.33 €	41.67	250.00 €
<b>2 jours</b>	342.50 €	68.50	411.00 €
<b>PETITE SALLE</b>			
<b>1 jour</b>	134.17 €	26.83 €	161.00 €
<b>2 jours</b>	251.67 €	50.33 €	302.00 €
<b>Forfait Week-end (les 2 salles)</b>	401.67 €	80.33 €	482.00 €

## TARIFS HORS COMMUNES

GRANDE SALLE	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
1 jour	235.00 €	47.00 €	282.00 €
2 jours	380.00 €	76.00 €	456.00 €
PETITE SALLE			
1 jour	155.00 €	31.00 €	186.00 €
2 jours	270.83 €	54.17 €	325.00 €
<b>Forfait Week-end (les 2 salles)</b>	445.83 €	89.17 €	535.00 €

## TARIFS COMMUNS

	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
<b>Grande Salle Demi-journée (réunion)</b>	26.67 €	5.33 €	32.00 €
<b>Grande Salle Journée (réunion)</b>	53.33 €	10.67 €	64.00 €
<b>Petite Salle ou mairie Demi-journée (réunion)</b>	12.50 €	2.50 €	15.00 €
<b>Petite Salle ou mairie journée (réunion)</b>	25.00 €	5.00 €	30.00 €
<b>Jardin du Presbytère (tarif inclus dans le tarif location de salles)</b>	50.00 €	10.00 €	60.00 €
<b>Club House</b>	100.00 €	20.00 €	120.00 €
<b>SONO</b>	60.00 €	12.00 €	72.00 €
<b>COULISSES</b>	48.33 €	9.67 €	58.00 €
<b>PRATICABLES</b>	41.67 €	8.33 €	50.00 €

Réduction de 10%, sur les tarifs forfait week-end deux salles (habitants dans la commune ou hors commune) aux personnes louant les deux salles communales et le gîte sur la même période

## GARDERIE

FORFAIT MATIN ou SOIR 24 €/enfant/mois

FORFAIT MATIN et SOIR 37,50 €/enfant/mois

Présence Occasionnelle : 2,20€ par demi-journée (carnet de 5 tickets) soit 11€ le carnet

## AIRE DE CAMPING CAR

Tarif hors Taxe de Séjour

	Moins de 5 heures	Plus de 5 heures	
		Basse saison du 16/09 au 14/06	Haute saison du 15/06 au 15/09
Tarif € TTC	5,50€	10,70€/ 24h	12,30€/ 24h

**Les sanitaires sont ouverts du 01/04 au 31/10**

## CAMPING

Tarif hors Taxe de Séjour

	Camping traditionnel (piétons/cyclistes) ouvert du 01/04/ au 31/10
Tarif € TTC	6,00€/personne

## PHOTOCOPIES ET CARTES POSTALES

Format A4 Noir	0.20 €
Format A3 Noir	0.40 €
Format A4 Couleur	0.40 €
Format A3 Couleur	0.80 €
Format A4 couleur tarif association	0.10 €
Format A3 couleur tarif association	0.20 €

Carte Postale : 1.00 €

## BIBLIOTHEQUE

Cotisations annuelles :

Adulte : 5 € par personne

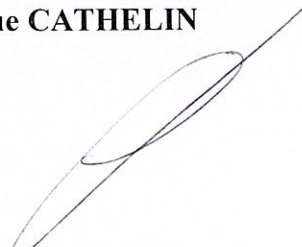
Enfant : Enfant mineur 2,50 € pour le 1er enfant  
et 1,00€ à partir du deuxième enfant de la famille

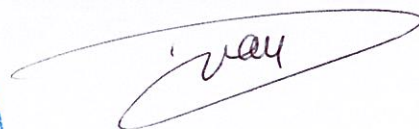
## CIMETIERE

	15 ans	30 ans	50 ans
<b>CIMETIERE</b>			
<i>Concessions</i>		102,50€ le m <sup>2</sup> soit 344,40 € pour une concession de 2,40 m de long sur 1,40m de large par exemple (superficie total= 3.36m <sup>2</sup> )	171,00 € le m <sup>2</sup> soit 574.56 € pour une concession de 2,40 m de long sur 1,40m de large par exemple (superficie total= 3.36m <sup>2</sup> )
<b>ESPACE CINERAIRE</b>			
<i>Concessions Columbarium</i>	275 €	375 €	
<i>Concessions Cavurnes en sous-sol</i>	100 €	150 €	
<i>Droit de dispersion au jardin du souvenir</i>	Gratuit		
<i>Plaque-Gravure</i>	sur devis		

LE SECRETAIRE DE SÉANCE  
Dominique CATHELIN

POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE,  
Régine REZEAU





Le Maire certifie sous sa responsabilité le  
caractère exécutoire du présent acte qui  
a été transmis en Sous-préfecture le 13 juillet 2023  
et publié le 13 juillet 2023

À SEPMEs, 13 juillet 2023  
Le Maire,

